

N°	5	6	6
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil dix-huit, Le jeudi 13 décembre, 14h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL. Cette séance de conseil fait suite à l'absence de quorum, constatée le 5 décembre dernier par Mme la Présidente.
- Convention AFB	
DATE DE LA CONVOCATION :	Étaient présents ce jour : M. DEWAELE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, Mme SINEAU-PATRY.
16 novembre 2018	Absents excusés : Mme BIZET, Mme BORGEO, Mme DAMIS-FRICOURT, M. DECORDE, Mme DUCROCQ, Mme DE WAZIERS, M. GAUTIER, M. LEJEUNE, Mme LE VERN, Mme NEAU, Mme TEMMERMANN
NOMBRE DE DELEGUES :	<u>Convention AFB 2019 - 2021</u>
En exercice	L'Institution est engagée depuis plus de 12 ans avec anciennement l'ONEMA, maintenant dénommé « Agence Française pour la Biodiversité » (AFB) sur le suivi scientifique des poissons grands migrateurs. L'observatoire scientifique présent depuis plus de 30 ans est en train d'évoluer pour faire perdurer l'outil.
Présents	Le partenariat noué à l'époque et qui consiste à mettre à disposition un agent technique pour participer au projet de suivi scientifique arrive à son terme au 31/12/2018. Dans le cadre de la pérennité de cet outil, de son importance scientifique pour le bassin notamment au regard des indicateurs qu'il peut fournir pour quantifier les actions de restauration écologique (Natura 2000, restauration de la continuité écologique) que l'Institution porte, il est proposé aux membres du Conseil le renouvellement de cette convention pour les trois prochaines années.
Votants	<i>Le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise Mme la Présidente à :</i> - engager toutes les démarches pour l'établissement d'un renouvellement de ce partenariat pour les 3 prochaines années. - signer la convention (annexée à la présente) et toutes pièces nécessaires à l'établissement de ce nouveau partenariat scientifique.

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : 16/01/19
Acte exécutoire le : 16/01/19
la Présidente de l'Institution
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Virginie LUCOT-AVRIL**